

discuter les questions d'intérêts professionnels, de les appuyer ou de les rejeter. Loin de là. Mais il n'est pas nécessaire de briser l'organisation établie pour que les sociétés se fassent entendre. Il eût été si facile de se mettre en rapport avec le comité de législation, ou, si cela ne paraissait pas suffisant, de demander d'une manière régulière la convocation d'une assemblée extraordinaire du Bureau des Gouverneurs, afin que celui-ci pût reconsidérer la position qu'il avait prise, et modifier ses résolutions s'il était nécessaire. Si chaque district devait ainsi intervenir à sa fantaisie, à quoi servirait le Bureau Médical ?

L'opposition organisée à Québec nous paraît prématurée et injuste. Prématurée, puisqu'elle veut étouffer le bill Roddick avant même de le laisser discuter, en rejetant le principe même du bill, adopté par le Bureau Médical à son assemblée de juillet et confirmé à son assemblée de septembre. et qu'elle tend ainsi à priver la profession des avantages précieux que lui donnerait l'établissement d'une licence interprovinciale. Injuste, puisqu'en prenant cette position hostile, la Société Médicale de Québec empêche un projet de loi qui intéresse toute la profession d'être étudié à fond à Ottawa par nos législateurs et tous les délégués provinciaux, et exprime envers le Bureau Médical et son comité un manque de confiance que rien ne justifie.

En laissant les choses suivre leur cours normal, conforme à la légalité, chacun aurait pu transmettre ses observations au comité, on aurait vu à Ottawa ce qu'était le bill Roddick, le comité serait intervenu suivant les indications, aidé en cela par les médecins députés et sénateurs, et en supposant que ce bill serait devenu loi sans que les intérêts de notre province fussent sauvegardés, le Bureau Médical restait encore maître de la situation et pouvait condamner la mesure à son assemblée de juillet prochain et s'opposer à ce que notre Législature provinciale fasse la législation requise pour le mettre en vigueur dans notre province.

Cette ligne de conduite eut été simple, peu coûteuse et juste; nous regrettons profondément, à *l'Union Médicale*, qu'on ne l'ait pas suivie.

---